

Les enfants des squats ont droit à l'école

*Elisabeth GAGNEUR **

**Que d'embûches et d'impasses
institutionnelles pour scolariser
les enfants des squats. La pugna-
cité de l'association CLASSES à
Lyon a permis, grâce à ses lieux-
passerelles, de préparer sans
brusquerie ces enfants à la vie
scolaire. Une expérience qui
risque de faire école.**

C.L.A.S.S.E.S. est un regroupement de militants, provenant de différentes associations ou venus individuellement, qui ont décidé de travailler ensemble pour faire reconnaître aux enfants des familles sans logement installées dans l'agglomération lyonnaise le droit, inscrit dans les textes de la République, à aller à l'école. Actuellement ce problème concerne principalement des familles rroms. On repère de plus en plus de familles souffrant d'une grande vulnérabilité dont la plus visible est un habitat précaire (squats, bidonvilles). Les familles tournent, depuis plusieurs années souvent, aux franges de l'agglomération lyonnaise ; ce ne sont pas pour autant des familles nomades, « gens du voyage », pour lesquelles des dispositifs de scolarisation existent. D'un squat à un autre, d'une expulsion à la suivante, les enfants ne sont pas scolarisés. Les enfants vivent dehors, jouent dans la boue et surtout accompagnent leurs mères pour faire la manche. Ils vivent entre eux et n'ont pas l'occasion d'apprendre le français. Dans le pays d'origine ils ont été peu scolarisés (pour des raisons de discrimination raciale pour les familles rroms par exemple).

* **Association CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats), Lyon**

D'abord simple collectif, C.L.A.S.S.E.S. s'est constituée en association en juin 2006. Elle est soutenue par l'ensemble des associations défendant les populations en situation

difficile dans l'agglomération lyonnaise : Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde-Lyon, ATD-Quart-Monde Rhône-Alpes, ALPIL (Action lyonnaise pour l'insertion par le logement), RESF (Réseau Education sans Frontières)-Lyon, Resovigi, Médiation et accompagnement des demandeurs d'asile, Arts et Développement, Ecologie-solidarité-citoyenneté Tassin, A.S.E.T. 69 (Association pour la scolarisation des enfants tziganes). De nombreux militants issus de ces associations en font partie et en sont les animateurs.

Les deux volets du projet C.L.A.S.S.E.S.

Le projet s'articule autour d'un lieu d'accueil pour les enfants : **le lieu-passarelle**. Celui-ci permet une préparation à la scolarisation sans perte de temps ; il permet aussi de rendre visible la non-scolarisation d'un grand nombre d'enfants. Ce lieu d'accueil est complété et prolongé par un dispositif de **veille scolaire** permettant d'accompagner les enfants déjà scolarisés et ceux qui seront scolarisés après avoir fréquenté quelque temps le lieu-passarelle.

Concrètement, ce « lieu-passarelle » est associé à un lieu de vie où les enfants seront accueillis le temps qu'une solution puisse être trouvée pour leur permettre de suivre une scolarité ordinaire dans une école maternelle, élémentaire ou un collège de l'Education Nationale. Nous fixons à un trimestre maximum cette période de prise en charge d'un enfant dans le lieu passerelle. Lors de cet accueil, l'enfant bénéficiera de séquences d'apprentissage scolaire, mais aussi d'une prise en charge éducative plus globale (activités sportives et artistiques, activités d'éveil et de jeu). Un suivi médical sera mis en place. Des temps d'écoute et d'échanges avec les parents seront envisagés.

Nous nous organisons pour pouvoir accueillir correctement une vingtaine d'enfants à la fois, de 9h le matin à 16h30 l'après-midi, en assurant le repas dans un restaurant scolaire proche afin de favoriser l'intégration. Pour toucher plus d'enfants et pour ne pas faire une « classe parallèle », nous prévoyons d'accueillir les enfants 2 jours par semaine seulement, donc de fonctionner avec 2 groupes.

Au fur et à mesure que le contenu du projet se précise, que le programme pédagogique prend forme, la décision de ne pas démarrer le lieu passerelle sans la présence d'un permanent s'impose. Comme, malgré nos efforts, nous n'avons obtenu à ce jour aucun financement, le lieu passerelle est encore à l'état virtuel.

Concernant le processus de scolarisation, C.L.A.S.S.E.S. a trouvé des partenaires indispensables dans l'Inspection Académique du Rhône et dans les mairies des communes concernées (pour l'instant Villeurbanne et Vaulx-en-Velin). Pour chaque école ou collège accueillant des enfants, un « référent » C.L.A.S.S.E.S. assure le lien entre la famille et l'école.

Pourquoi, malgré la loi, l'inscription à l'école est-elle difficile ?

Les textes concernant l'obligation scolaire sont clairs : elle concerne tous les enfants de 6 à 16 ans, quel que soit le statut de résidence, de nationalité ou la situation par rapport à la justice de leurs parents. D'ailleurs la présence de jeunes enfants auprès des personnes qui font la manche provoque souvent des réactions des passants : mais pourquoi ne sont-ils pas à l'école ? En effet, pourquoi ?

Les occupants des petits squats cherchent à être invisibles ; il faut donc pour que les enfants aillent à l'école qu'ils aient été « repé-

rés » par des citoyens et leurs parents rassurés par rapport aux institutions. Ensuite, ils sont généralement inscrits à l'école la plus proche sans difficulté majeure. Dans le cas des très gros squats comme celui du terrain de la Soie à Villeurbanne, auquel C.L.A.S.S.E.S. a eu à faire en cette année 2006-2007, le problème est inverse. Le repérage est immédiat, en revanche la présence de 500 personnes environ, dont 200 enfants à certains moments, pose des problèmes particuliers que nous allons rapidement évoquer.

Cette forme d'habitat pose à l'institution scolaire et aux collectivités locales en charge de la scolarité (communes et départements) un problème spécifique : en effet les terrains squattés se trouvent souvent à la limite de plusieurs communes, de plusieurs circonscriptions pour l'Education nationale. Il est impossible de simplement appliquer la carte scolaire en matière d'affectation, ce qui conduirait à scolariser un grand nombre d'enfants dans des écoles de proximité qui n'ont pas forcément la capacité d'accueil, et qui accueillent déjà souvent une proportion importante d'enfants en difficulté. "A trop charger la barque".... Il faut donc tenir compte des capacités des écoles en locaux, en enseignants, et particulièrement en enseignants spécialisés, de l'accessibilité des écoles à pied ou en transport en commun. Ce travail de planification n'est pas simple, suppose la coopération de multiples acteurs, selon des procédures qui ne sont pas prévues, et de plus la situation à l'origine de ce problème peut disparaître, ou en tout cas se déplacer du jour au lendemain.

Il y a pour les collectivités locales des freins d'une autre nature : l'inscription d'un enfant à l'école déclenche un processus de reconnaissance de cet enfant et de sa famille.

Tant qu'ils ne sont inscrits nulle part, la collectivité n'est pas censée les connaître ; la première inscription a des conséquences que la collectivité pressent bien : si l'enfant va à l'école, il faudra s'assurer qu'il soit vacciné, mais aussi le faire manger à midi, éventuellement le transporter, et puis qui va payer l'assurance ? En outre cet enfant tout comme ses parents, sortira de l'anonymat d'un collectif, lointain même s'il est géographiquement proche : il va se faire des copains, les enseignants vont s'investir dans sa scolarisation ; plus rien ne sera comme avant, surtout si la famille doit être expulsée... On l'a compris, la scolarisation des enfants des squats pose à la collectivité un problème politique, qui dépasse la question d'un accueil temporaire.



Du côté des familles, la demande de scolarisation est importante et les familles volontaires pour aller inscrire les enfants, mais elles sont loin de l'école, dans l'espace tout simplement, dans le temps aussi, car le temps de l'éducation est un temps long qui requiert une certaine stabilité et une projection dans l'avenir ; or pour ces familles l'anticipation est quasiment impossible, l'urgence est souvent vécue au quotidien et prime sur tous les autres soucis.

Ainsi, l'inscription à l'école, acte important mais banal pour une famille ordinaire, représente une difficulté réelle, et ensuite la fréquentation scolaire régulière est problématique. C'est pourquoi C.L.A.S.S.E.S. juge indispensable un accompagnement socioculturel des familles qui facilitera le travail pédagogique des enseignants et l'insertion de ces familles. Le projet de C.L.A.S.S.E.S. répond au besoin de rapprocher ces familles de l'école et l'école de ces familles.

Des tentatives de scolarisation : difficultés et résultats

Le déroulement, de septembre 2006 à janvier 2007 : des contacts ont été recherchés avec l'Education nationale dès le printemps 2006. La perspective d'ouverture effective du lieu-passerelle en septembre et la médiatisation qui en est faite, interpellent l'Inspection Académique. Celle-ci assure dès lors qu'elle va scolariser immédiatement tous les enfants scolarisables (11-09-06). C.L.A.S.S.E.S. organise rapidement un recensement des enfants du terrain de la Soie avec l'aide de l'ASET (Association pour la Scolarisation des Enfants Tsiganes) et de Médecins du Monde, et transmet à l'Inspection Académique une liste de 70 enfants scolarisables (4-16 ans environ). A partir de là, réunions de travail et communications téléphoniques se succèdent.

L'Inspection Académique affecte les enfants recensés dans 9 écoles appartenant à 3 communes différentes, et dans 3 collèges ; elle évite de dissocier les fratries et cherche les établissements les plus proches, néanmoins certains sont très éloignés. Une représentante de l'Inspection Académique vient sur le terrain le 5 octobre pour donner les affectations ; ce n'est pas simple de passer du papier à la réalité : les enfants portent très souvent le même nom de famille, il faut connaître les prénoms des parents pour les identifier, les parents ne sont pas présents, d'autres déclarent leurs enfants à ce moment-là, soit qu'ils n'étaient pas sur place au moment du recensement, soit qu'ils n'y croyaient pas... La représentante de l'Inspection Académique les invite à se présenter dans leur école dès que possible, et en tout cas le lundi 9 octobre.

Dès les jours suivants, certains enfants essayent d'aller à l'école ou au collège, accompagnés presque toujours de bénévoles de

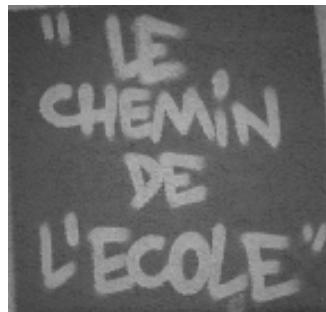
C.L.A.S.S.E.S. Si l'accueil est sans problème dans les collèges, dans les écoles primaires c'est beaucoup plus compliqué. En effet les directeurs ne sont pas toujours disponibles et renvoient à une inscription préalable en mairie qui n'a pas été prévue par l'Inspection Académique ; ils exigent la présentation des certificats de vaccination. Du coup l'Inspection académique donne aux bénévoles de l'association l'ordre d'arrêter tout accompagnement à l'école, et tout s'arrête, sauf pour les collégiens. Les familles ne comprennent plus ce qui se passe.

Nous espérons alors que ces enfants pourront aller à l'école après les vacances de la Toussaint, mais les choses traînent. Le terrain de la Soie est situé sur la commune de Villeurbanne mais il est très proche de Vaulx-en-Velin, Bron et Décines. Les 4 communes envisagent un temps de se répartir les enfants à scolariser et demandent l'appui de l'Etat ; la préfecture refuse car, selon elle, l'Etat n'a pas à les scolariser. Du coup, les 3 communes qui se seraient engagées, mais ne sont pas tenues de le faire puisque le terrain n'est pas sur leur territoire, refusent de participer.

Devant cette impasse C.L.A.S.S.E.S. décide le 14 novembre d'accompagner les familles au service scolaire de Villeurbanne afin d'enregistrer leur demande et de pouvoir, le cas échéant, faire état d'un refus de scolarisation. 35 enfants d'âge primaire, à jour de vaccination, sont ainsi rapidement inscrits. Les affectations sont faites en tenant compte de l'accessibilité des écoles, en métro notamment. Ainsi certains enfants vont dans des écoles du centre de Villeurbanne.

Il faudra encore attendre le 11 décembre pour que l'entrée à l'école soit effective : c'est un grand jour, les parents sont très fiers et les enfants radieux ! Parents et enfants ont préalablement été reçus dans leur école, très bien

accueillis. Ils ont été accompagnés le 1^{er} jour par un bénévole de C.L.A.S.S.E.S. Une vingtaine d'enfants ont encore été inscrits par leurs parents à la mairie de Villeurbanne. Ils sont entrés à l'école le 15 janvier, répartis entre 5 écoles de Vaulx en Velin qui a accepté de les prendre en charge.



Cette expérience montre que, pas plus les municipalités que l'Education nationale, malgré leur volonté affirmée de permettre à tous les enfants relevant de l'obligation scolaire d'être effectivement scolarisés, ne pou-

vaient être suffisamment réactifs : il a fallu compter 3 mois pour que des solutions soient opérationnelles. Le délai d'expulsion étant souvent de 3 mois, il peut être tentant de faire « traîner » la scolarisation pour que le problème dans sa globalité se déplace un peu plus loin sans faire trop de bruit.

Les principales difficultés pratiques

Le premier problème est d'assurer le recensement des enfants, qui n'est en fait jamais terminé compte tenu des déplacements des familles – liés aux expulsions ou aux allers-retours avec la Roumanie. Ces contraintes sont difficiles à intégrer pour l'Education Nationale qui a beaucoup de mal à réajuster ses listes, ce qui fait que des places sont programmées depuis septembre pour des enfants qui ne sont plus sur le territoire depuis longtemps, alors que d'autres enfants, pratiquement présents depuis septembre, n'ont toujours pas d'affectation.

L'anticipation aléatoire de l'accueil des enfants par les services de l'Inspection Académique, l'information décousue aux services concernés (Mairies, IEN, Directeurs et Directrices d'école, équipe enseignante, ...), entraînent à chaque fois une perte de temps, d'énergie, des refus des uns, puis des autres et la remise en cause en temps et en heure de l'entrée effective des enfants à l'école ou au collège, malgré les déclarations officielles.

Lorsque les enfants ont leur place, encore faut-il qu'ils se rendent régulièrement en cours. Les frais de transport liés à l'éloignement des établissements par rapport au terrain, la durée des trajets et la difficulté à se lever dans le noir et le froid, la tenue vestimentaire à renouveler (faire la lessive est quasiment impossible sur le terrain à la mauvaise saison), peuvent constituer des difficultés insurmontables pour certaines familles. La motivation a tendance à s'émousser, pour les adolescents en particulier ; pour les plus jeunes, passés les premiers jours d'école très attendus, la présence à leurs côtés d'enfants qui ne sont pas scolarisés, qui n'ont pas à se lever tôt, qui s'amusent, est une tentation permanente. Pour les parents, l'obligation scolaire est difficile à comprendre, dans la mesure où certains enfants attendent une affectation depuis longtemps.

Des résultats et des satisfactions

Fin mars 2007, 53 enfants du terrain de la Soie sont scolarisés dans des écoles primaires et des collèges à Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Depuis début mars, C.L.A.S.S.E.S. a obtenu pour eux d'avoir un abonnement TCL à tarif préférentiel. Grâce aux soutiens financiers reçus, C.L.A.S.S.E.S. va pouvoir prendre en charge ces abonnements pour tous les enfants scolarisés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cet abonnement est très important car il permet aux enfants d'aller à l'école sans la crainte de se faire contrôler.

Ces résultats sont encourageants mais insuffisants car tous les enfants n'ont pas encore leur place à l'école ; notamment les enfants de moins de 6 ans n'ont pas été du tout scolarisés.

Au-delà des résultats quantitatifs en terme de scolarisation, il faut souligner des éléments très positifs :

- la demande permanente des familles (enfants et parents) pour « *l'école* » et leur mobilisation pour se rendre au service scolaire de Villeurbanne pour l'inscription des enfants.

- l'accueil généreux et professionnel de la très grande majorité des chefs d'établissement, de leurs équipes, du personnel municipal, des syndicats d'enseignants, des parents d'élèves, ...

- la mobilisation des référents bénévoles à chaque campagne d'accompagnement, leur souci de prendre des nouvelles, de garder le contact avec les familles et les écoles.

- l'intérêt soutenu des médias pour la scolarisation des enfants et pour notre action qui explique en partie notre réussite.

Et surtout, les sourires, le regard, le « bonheur » des enfants, des papas, des mamans, les premiers soirs, au retour de l'école. La régularité de fréquentation de certains, y compris chez les adolescentes, malgré tous les freins évoqués plus haut.

Enfin, par delà la question de la scolarisation qui est l'objet propre de C.L.A.S.S.E.S., il faut noter que ce bidonville n'a pas été détruit et que les familles n'ont pas été expulsées sans solution le 23 janvier 2007, comme cela était prévu. L'entrée de la Roumanie dans l'Europe, la mobilisation autour de ce bidonville et de la question scolaire, ne sont pas étrangères à ce changement : le Préfet a confié à l'Alpil (Association Lyonnaise Pour l'Inser-

tion par le Logement) une mission globale de recensement des besoins des familles et de recherche de solutions adaptées, en termes de logement et d'emploi. C.L.A.S.S.E.S. y est associée pour le volet scolaire, et la prise compte de ce volet constitue un élément très positif dont nous nous félicitons.

Des questions qui demeurent

Comment assurer une certaine continuité dans l'éducation malgré la précarité qui conduit à des déplacements, à des absences jamais planifiables ? Il semble qu'un lieu bien identifié soit nécessaire où seraient centralisées les informations, les dossiers scolaires des enfants et auquel pourrait s'adresser tout enseignant accueillant un enfant qu'il ne connaît pas.

Que fait-on des enfants en attendant que l'Education nationale les prenne en charge ? Un lieu-passerelle qui ne se substitue pas à l'école mais qui peut être plus réactif et plus souple, apparaît nécessaire.

Comment peut-on structurer l'intervention des référents C.L.A.S.S.E.S. ? Il faut qu'il y ait une procédure connue des différents acteurs – directeur, inspecteurs, C.L.A.S.S.E.S. – qui précise les formes et domaines d'intervention des référents. Au sein de C.L.A.S.S.E.S. les référents doivent être davantage formés et encadrés ce qui suppose la présence d'un coordinateur.

Comment ne pas repartir à zéro lors de l'installation du prochain bidonville de l'agglomération ? Il faut établir une procédure lorsqu'un squat ou un bidonville est repéré : signalement, identification des demandeurs, analyse de l'offre éducative mobilisable, déclenchement des affectations et des inscriptions.